

FICHE DE POSTE

Date de création : Décembre 2017

Date de mise à jour : Janvier 2025.

Direction : DIRECTION SANTE PUBLIQUE

Service : Vaccination

MEDECIN VACCINATEUR

Missions générales du poste :

Assurer les vaccinations obligatoires et recommandées inscrites dans le calendrier vaccinal aux usagers accueillis en séance de vaccination.

Prescrire les examens biologiques nécessaires à la réalisation d'actes de vaccination.

Délivrer des conseils et informations sur les vaccinations.

Positionnement hiérarchique :

N+ 2 : Directeur.

N+ 1 : Cheffe du service Vaccination.

Principaux interlocuteurs (service/direction/collectivité/à l'extérieur) :

Services de la Collectivité : Directeur de la Direction de la Santé Publique ; Cheffe du service vaccination ; Médecin de la Direction de Santé au Travail et du Suivi Social.

Liens externes : Médecins généralistes et spécialistes ; professionnels de l'accompagnement social des usagers ; structures de prévention du territoire (CLAT, CEGIDD, PASS, PMI, Centre d'Examen de Santé de la CPAM, Service Sanitaire aux Etudiants...) ; médecin de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) ; Laboratoires : Pharmacies ; CPAM.

Relations collatérales : Collègues du service et de l'ensemble de la Direction de la Santé Publique.

Cadre(s) d'emploi : Médecin territorial ;

Quotité de travail (temps complet ou temps non complet) : CDD, 0.2 ETP. Temps additionnel rénuméré en heures complémentaires.

NBI (si oui, quel type) : non.

Prime spécifique (informatique, pénibilité, insalubrité) : non.

Conditions d'exercice :

Lieu : Direction Santé Publique, Service Vaccination, 15 rue Mégevand ; tout site intra-muros à Besançon validé comme site de vaccination « aller-vers ».

Personnel encadré : Néant.

Conditions, contraintes particulières : horaires de séances retenus, pondérés selon les besoins des usagers accueillis en séance de vaccination. Possibles interventions extérieures en dehors des heures de bureau habituelles. Mobilité sur la ville.

Habilitation, permis : Inscription au Conseil de l'Ordre national des Médecins, numéro RPPS, inscription ADELI. Permis B.

Moyens mis à disposition (humains, matériels, techniques...) : équipement bureautique adaptés à la traçabilité numérique des actes et données de santé. Moyens de stockage des vaccins et produits de premiers secours normés. Produits pharmaceutiques. Moyen de transport individuel ou collectif.

Règles d'hygiène et de sécurité à respecter :

- Règlementation Ville et règles de conservation des vaccins et produits de premiers secours.
- Respect du code de déontologie professionnelle.
- Respect des décrets de compétences professionnelles.
- Respect de la charte « Service Public Plus ».
- Respect du secret médical.
- Respect de la procédure RGPD.
- Règles de conservation et d'élimination des DASRI.
- Protocoles médicaux liés à l'activité (prise en charge du choc anaphylactique, gestion de l'accident d'exposition au sang, procédure de pharmacovigilance...).

Activités du poste :

Vaccination et promotion à la vaccination :

- Participe à la sécurité relative à la gestion des vaccins, à la logistique des stocks.
- S'informe de l'évolution et la politique vaccinale et applique les recommandations vaccinales du Haut Conseil de la Santé Publique.
- Accueille les usagers dans le respect des engagements de la Charte Service Public Plus et des règles de déontologie professionnelle.
- Réalise la consultation pré-vaccinale de l'utilisateur, le conseille et l'informe sur les actes ou schémas vaccinaux à réaliser.
- Prescrit et réalise les actes de vaccination.
- Réalise les prescriptions des examens sérologiques complémentaires au besoin, les courriers d'orientation nécessaires à la continuité des soins de l'utilisateur.
- Participe au remplissage du dossier médical informatisé des consultants.
- Participe selon les besoins du service et selon ses disponibilités à des actions de promotion à la vaccination.

Formation et qualifications nécessaires :

- Doctorat de médecine ;
- Attestation de Formation aux Gestes de Premières Urgences, en cours de validité.

Compétences nécessaires (générales/spécifiques) :

Compétences générales

- Rigueur, organisation.
- Connaissance des procédures de fonctionnement du Centre.
- Maîtrise de la communication orale et écrite.
- Capacité à travailler en équipe ou dans un contexte de relations partenariales.

Compétences spécifiques

- Connaissance des politiques publiques de santé nationales.
- Connaissance en infectiologie/vaccinologie.
- Connaissance des réseaux et structures de santé.
- Adaptabilité à des environnements de travail variés.
- Connaissance en gestion des risques liés aux soins.
- Aisance et disponibilité relationnelle.
- Capacité à travailler auprès de publics en situations de vulnérabilités médico-sociales ou de publics allophones.

Noms et Prénoms des agents concernés :

La fiche de poste est à réactualiser chaque année lors de l'évaluation et en fonction de l'évolution des services